

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Décembre 2023

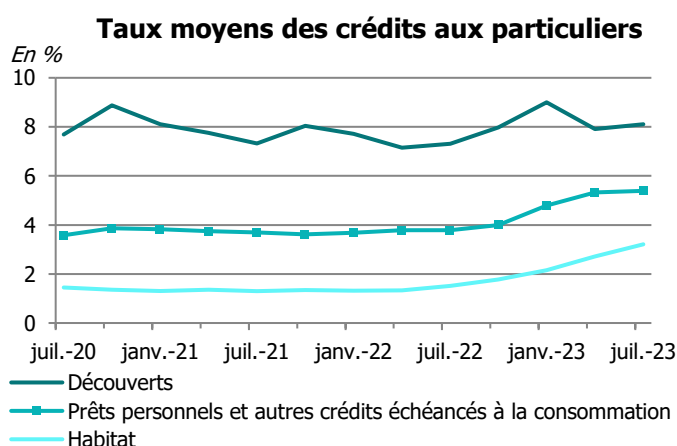
# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2023  
NOUVELLE HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS

Les taux des crédits aux particuliers poursuivent leur progression au troisième trimestre en Martinique.

- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** passe la barre des 3 %, ce qui n'était plus arrivé depuis fin 2014. Il s'établit précisément à 3,21 %, soit une hausse de 50 pdb sur le trimestre et de 150 pdb sur un an. Il demeure ainsi extrêmement proche du taux moyen national (écart de +5 pdb). Le montant moyen s'élève à 172 000 euros, contre 150 000 euros au trimestre précédent. La durée moyenne de financement est stable, à 20 ans.
- Pour sa part, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** affiche une faible hausse sur le trimestre (+7 pdb). Il s'élève à 5,39 %, soit un niveau inférieur à celui observé en France entière ou en Guadeloupe notamment. Le montant moyen des financements est de 19 000 euros, contre 17 500 euros au trimestre précédent. La durée moyenne s'allonge à 5 ans et demi (après 5 ans).
- Le taux moyen des **découverts** s'inscrit en hausse de 20 pdb, pour atteindre 8,11 %. Il reste significativement supérieur au taux moyen observé en France entière (écart de +189 pdb), mais inférieur à celui de la Guadeloupe ou de la Guyane.

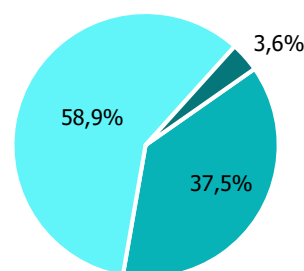
## Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

## Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



- Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

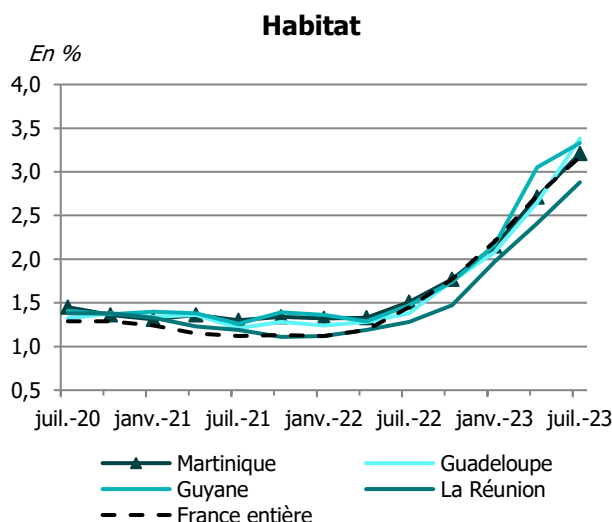
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

	Taux moyens débiteurs en %	juil.-22	oct.-22	janv.-23	avr.-23	juil.-23	Variations (pdb*)	
							1 an	1 trim.
<b>Martinique</b>	Découverts	7,31	7,97	9,00	7,91	8,11	80	20
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,78	3,99	4,79	5,32	5,39	161	7
	Habitat	1,51	1,77	2,15	2,71	3,21	170	50
<b>France entière</b>	Découverts	4,86	5,23	5,49	6,10	6,22	136	12
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,85	4,31	4,98	5,64	5,91	206	27
	Habitat	1,45	1,77	2,20	2,73	3,17	172	44

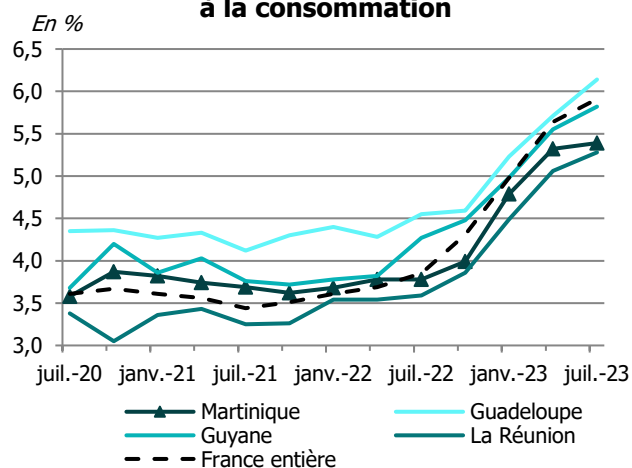
\* point de base

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

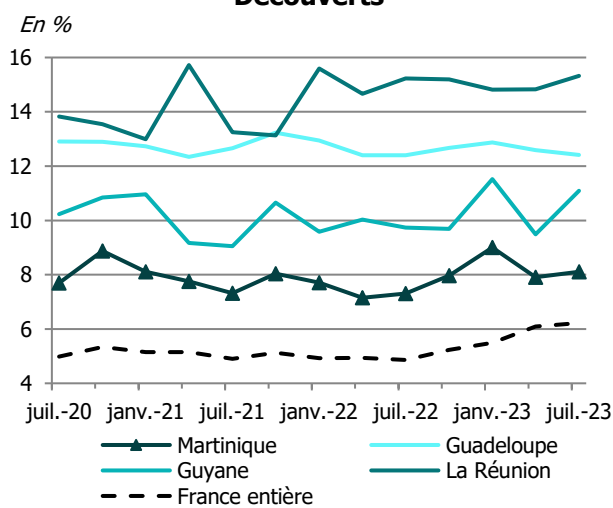
## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



### Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



### Découverts



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 15 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.